

La course à Relais-femmes

N° 32, juin 2004

Sommaire

Transsexualisme et transgenre : une menace pour les groupes de femmes? 2^e partie. p.-1-

8 mars 2004 - La riposte des femmes p.-4-

Des outils pour vous préparer à la commission parlementaire p. 5

Recherche : Le contrôle juridique des sites haineux envers les femmes p.-6-

Le Beau risque et le syndrome de la «réunionite aiguë» . . . p. 7-

Carrefour d'expertises et de ressources

en matière de condition des femmes



Transsexualisme et transgenre :

une menace pour les groupes de femmes?
2^e partie

DEPUIS DEUX ANS, DEUX CENTRES DE FEMMES QUÉBÉCOIS en milieu universitaire ont changé de nom et de vocation à la suite d'une réflexion sur l'oppression sur la base du genre¹. Dans l'esprit d'offrir un espace sans oppression, les militantes des ces organismes ont conclu qu'il était mieux d'ouvrir les portes à toutes les personnes s'identifiant comme femmes ou comme *queer*, transsexuelles, transgenres, intersexuées et *bi-spirituelles*.³

Dorénavant le Centre des femmes de l'Université Concordia se nomme Centre Dragonroot Contre L'Oppression De Genre et milite contre les barrières vécues par les femmes et les personnes transgenres de toutes origines et habilités. «*Nous cherchons à offrir un lieu accueillant (...) où personne ne se voit refuser l'accès à notre centre ou à nos ressources parce que son identité sexuelle ne s'accorde pas avec son sexe génétique, ses organes génitaux, le sexe qui lui a été attribué à la naissance, ou au rôle initial que son sexe lui ait prescrit.*»⁴ Pour sa part, le syndicat des femmes de l'Université McGill a emboîté le pas en se transformant en Centre pour l'*empowerment* des genres.

Le terme *transgenre* est un mot «parapluie» utilisé pour définir toute personne qui ne se sent pas nécessairement en accord avec son sexe biologique. Certaines de ces personnes entameront un processus de transformation physique (la transsexualisme), tandis que d'autres choisiront de ne

pas changer leurs données physiques/biologiques fondamentales. Certaines autres ne s'identifient ni comme femme ni comme homme, mais plutôt comme un 3^e sexe ou d'aucun sexe. Intéressées à faire tomber les catégories reliées au genre, ces personnes transgenres poussent les limites d'une définition binaire du genre. Elles souhaitent plutôt remplacer les identités biologiques fixes par la diversité sexuelle et de genre. S'identifier en tant que personne transgenre n'indique rien sur l'orientation sexuelle. Dans les deux cas, la vision féministe semble occultée, sans toutefois que les groupes renoncent à certains services destinés aux personnes s'identifiant comme femmes. Contrairement aux autres, le Centre contre les agressions sexuelles à l'Université McGill maintient une orientation féministe en la définissant de manière à inclure les oppressions et violences sexuelles et de genre dans un contexte patriarcal et hétérosexiste. Leurs services sont offerts à toutes les personnes survivantes d'agressions sexuelles, quelle que soit leur identité de genre. Dans le but de mieux cerner les abus de pouvoir, ce groupe a étendu son analyse pour y inclure une compréhension du système de classe, du racisme et d'autres formes de discrimination systémique. De plus, il a adopté une politique contre l'oppression et vise à :

- embrasser la diversité et améliorer l'accessibilité du groupe à tous les survivants

(suite en page 2)

En septembre dernier, dans le cadre de son assemblée générale, Relais-femmes organisait un débat sur la question du transgenre et du transsexualisme, débat auquel plusieurs d'entre vous n'ont pu assister. Plutôt que de vous le résumer, nous avons choisi de demander à Alexa Conradi², qui s'intéresse à la question, de livrer quelques-unes de ses réflexions dans notre bulletin de décembre 2003. Voici la suite de ses réflexions.

la course

à Relais-femmes

Collaboratrices pour ce numéro

Alexa Conradi
Christine Boulet
Barbara Legault

Coordination et révision des textes

Nicole Caron

Mise en pages et correction

Louise-Andrée Lauzière, d'après un concept de Tutti Frutti.

Dépôt légal

2^e trimestre 2004

Bibliothèque nationale
du Québec, 2004

Bibliothèque nationale
du Canada, 2004

ISBN 2-922561-14-3

(suite de la une)

survivantes d'agressions sexuelles;

- créer et maintenir des espaces et services où la sécurité est une priorité;
- instaurer des mécanismes constants de changements et de débats au sein du groupe;
- travailler démocratiquement, de façon transparente et responsable (traduction libre)⁵.

Toujours à McGill, le syndicat étudiant a décidé d'installer dans ses locaux des toilettes neutres afin de permettre aux personnes ne correspondant pas nettement aux catégories établies «homme» ou «femme» d'aller aux toilettes en toute quiétude. Pour plusieurs personnes qui ont un physique hors des normes prescrites par une vision binaire des sexes, entrer dans un espace exclusivement masculin ou féminin peut s'avérer une aventure malheureuse parfois violente, certaines personnes ayant subi des attaques verbales ou physiques pour avoir transgressé la frontière entre mâle et femelle.

Dans le milieu francophone, le Comité des jeunes de la FFQ et les autres membres du comité organisateur du Rassemblement des jeunes féministes ont opté pour l'utilisation du mot *féministe* à la place de *femme* dans le but avoué d'inclure au rassemblement toute personne qui ne se trouve pas dans le genre *femme* mais qui porte la cause féministe.

De toute évidence, de nouvelles idées interpellent le mouvement des femmes. Cet article vise donc à contribuer à la discussion.

Les origines de ce mouvement

En réaction à la représentation souvent trop étroite des femmes, représentation qui prenait les blanches de classe moyenne comme norme universelle, plusieurs femmes noires et celles issues de l'immigration ont questionné les Blanches dans le mouvement des femmes. C'est à la suite de ces interpellations que le mouvement des femmes a changé d'analyse en rejetant l'idée d'une con-

dition féminine qui traverse toutes époques, toutes cultures et toutes situations sociales. Depuis une quinzaine d'années, bon nombre de féministes anglophones, canadiennes et américaines, surtout, mais aussi des francophones québécoises s'inspirent de cette interpellation dans leur action et leur réflexion sur le monde dans lequel elles évoluent. Cette réflexion a mené au rejet d'un certain nombre d'idées et de pratiques adoptées par le mouvement féministe jusque-là. Plusieurs ont choisi d'adapter les revendications, les services et activités pour y inclure toutes les femmes. Pour certains groupes, cette démarche s'est inscrite dans une réflexion sur l'oppression et elle a été suivie d'une révision systématique des objectifs, structures, activités du groupe. Pour d'autres, il s'agissait de gestes à la pièce comme organiser des soirées pour lesbiennes, traduire un document en anglais ou en espagnol pour le rendre plus accessible aux femmes immigrantes, etc.

Plus récemment, certains groupes se sont mis à réfléchir à la question du genre, inspirés par des universitaires américaines dont plusieurs féministes et lesbiennes. Certaines se demandaient si le fait de rassembler les femmes uniquement accordait trop de poids à l'argument nature dans le débat nature/culture quant aux différences entre les sexes. En parallèle, de plus en plus de personnes s'identifiant comme transgenre ou comme du troisième sexe questionnent la bicatégorisation sexuelle. Des féministes se sont demandé si en ne rassemblant que les «femmes», elles contribuaient à l'oppression en excluant de manière injustifiée d'autres personnes souffrant des injustices liées au patriarcat.

En effet, la plupart des féministes se diront contre le déterminisme biologique ou se méfieront d'une théorie qui relègue à la nature les différences entre les hommes et les femmes, en occultant les effets de la socialisation. Maintes féministes diront que si les hommes et les femmes grandissaient dans un environnement sans sexisme et stéréotypes, ils et elles agiraient et prendraient une apparence illustrant toutes les possibilités offertes aux êtres humains. Mais c'est là

que la similitude se termine. Ces nouvelles féministes, dites *postmodernes*, remettent carrément en question la bicatégorisation «homme» et «femme». On parle davantage d'une très grande diversité des genres à la fois biologique, hormonale, sociale. La lutte pour ces dernières se situe davantage dans la recherche de l'épanouissement pour toutes ces personnes dans leur diversité.

Ces idées, initialement inspirés par la théorie, ont un impact concret important dont le premier consiste à remettre en question les idées à la base du mouvement des femmes. Si la catégorie «femme» sur le plan des idées se voit contestée, pourquoi organiser les femmes en mouvement? On voit dans les exemples précédents que pour certains groupes, ces réflexions ont mené à l'exclusion d'une vision féministe.

Or, certaines postmodernes ne voient aucune contradiction à porter l'étiquette féministe et à s'organiser en mouvement des genres. Ayant conclu qu'il y a en effet une discrimination systémique envers un ensemble de personnes dans notre monde patriarcal et hétérosexiste, les postmodernes militeront en faveur de la mise en place d'une vision plus hétéroclite de l'humain. Il s'agit pour elles d'une nouvelle alliance entre toute personne désirant construire un monde où chacunE aura sa place.

Étant donné que le mouvement des femmes milite lui aussi en faveur d'un monde où chacunE aura sa place, y a-t-il vraiment une différence entre les deux perspectives? Si les féministes classiques rejettent les stéréotypes où sont enfermés les femmes et les hommes, elles ne revendiquent pas la fin de ces catégories. Pour certaines, il s'agirait d'un attachement identitaire envers un groupe ayant une longue histoire d'oppression et d'expériences communes. Être femme représenterait une fierté et se regrouper relève d'une solidarité dans la lutte pour un monde meilleur. Mais si un jour l'égalité est atteinte, que restera-t-il des catégories «femme» et «homme», demanderont les féministes postmodernes? Pourquoi s'acharner à maintenir cette vision binaire?

Prévoir le débat

À l'assemblée générale de la Fédération des femmes du Québec l'an dernier, j'ai discuté avec une membre qui se demandait si elle allait proposer une réflexion sur l'utilisation du mot «femme». Elle aimerait que la FFQ se nomme la Fédération des féministes du Québec et qu'elle ouvre ses portes à toutes les personnes qui désirent combattre le sexisme, sans égard à leur identité de genre. Pour elle, le système d'oppression que représente le patriarcat doit être combattu par toutes les personnes concernées c'est-à-dire, toute la société.

Vu l'existence de personnes qui ne correspondent pas aux stéréotypes physiques d'une femme, quoique minoritaires, il devient plus difficile de juger qui est une femme et qui ne l'est pas. Comment saurons-nous? La présence d'une moustache? La manière de bouger? Les organes génitaux? Les chromosomes? Toutes ces distinctions ne tiennent plus, soit parce qu'elles sont malléables, soit parce qu'elles sont infiniment plus complexes qu'on ne le soupçonne. Pour illustrer, contrairement à l'histoire reçue, le chromosome mâle n'est pas réservé aux seuls hommes, certaines femmes en ayant été trouvées porteuses.

Notre identité comme «femme» ou «homme» a de moins en moins rapport avec notre biologie. Cette réalité appelle une réflexion de la part des groupes de femmes.

Pour la très grande majorité des personnes, ce questionnement n'a pas d'importance et elles se demanderont certainement s'il vaut la peine de s'y attarder. Or, le même argument s'applique dans le cas des lesbiennes ou des travailleuses du sexe par exemple, pour lesquelles notre silence a fait mal longtemps. De plus, vu les transformations dans d'autres milieux, parfois caractérisés par une rectitude politique extrême, j'en conviens, il m'apparaît intéressant d'en profiter pour en faire le débat convenablement. Ce débat est soulevé au moment même où plusieurs jeunes femmes désirent engager les hommes comme alliés dans les luttes féministes et que la ministre responsable de la Condition

féminine s'apprête à transformer le mandat du Conseil du statut de la femme en Conseil pour l'égalité.

Pourquoi ne pas en profiter pour revoir les raisons pour lesquelles nous sommes rassemblées en groupes autonomes et vérifier si nos objectifs d'alors correspondent toujours à nos visées sociales et politiques?

Certaines interpréteront cette mouvance comme une tentative de reléguer au second plan les questions reliées aux femmes. D'autres diront que cette vague permettra au mouvement féministe de se renouveler. Pour ma part, je me sens à la fois interpellée et craintive. Interpellée parce que, au fond, je milite pour faire tomber des catégorisations inutiles. Mes amitiés et amours me laissent croire que la nette division des sexes ne fait aucun sens, pis encore, elle fait mal. Parfois, je crois qu'une analyse binaire nous conduit à un cul-de-sac. Mais craintive parce que dans leur zèle, certains groupes, en voulant lutter contre les privilèges et pour les minorités sexuelles, ont identifié les femmes comme groupe privilégié. En ce faisant, ils laissent intact le système patriarcal et noient une réalité toujours persistante, la discrimination systémique des femmes partout dans le monde.

Alexa Conradi

¹ En français ce mot réfère surtout à une fonction grammaticale. L'utilisation ici réfère à l'aspect social du terme, soit aux traits culturels, psychologiques et de comportement associés à un sexe ou un autre.

² Alexa Conradi est étudiante à la maîtrise en communications à l'Université Concordia. Militante féministe et ex-travailleuse à la FFQ, elle a été notamment une responsable de la Marche des femmes au Québec et au Canada.

³ <http://www.womennet.ca/directory.php?show&5446>, 29 avril 2004.

⁴ <http://alcor.concordia.ca/~dragctr/fr/dragon-root.html>, 24 mai 2004.

⁵ http://ssmu.mcgill.ca/sacomss/policies_and_politics2003.htm, 24 mai 2004.

Ensemble, tout est possible!

DANS UN CONTEXTE POLITIQUE OÙ LA GRANDE droite s'est installée au Québec pour mener son projet de réingénierie de l'État, de privatisation et de coupures dans les services publics et les programmes sociaux, le mouvement des femmes s'est soulevé pour orchestrer une riposte unitaire aux politiques destructrices du gouvernement Charest à l'occasion du 8 mars 2004.

Dès septembre, les 13 membres du Collectif 8 mars ont fait consensus sur le ton qu'aurait le 8 mars 2003-: dénonciateur, revendicateur et résolument politique! Le Collectif 8 mars est une coalition qui existe depuis 1995 et qui regroupe la Fédération des femmes du Québec, la FTQ, la CSN et l'Intersyndicale des femmes (APTMQ, CPS, CSD, CSQ, FAC, FIIQ, SFPQ, SPGQ, SAPSCQ, STARF). Véritable lieu de concertation au sein du mouvement des femmes du Québec, le Collectif 8 mars a pour principal mandat de définir un thème unitaire pour le 8 mars et de produire du matériel promotionnel commun (brochures, affiches, autocollants...). S'imposant rapidement cette année, le thème de la riposte a fait l'unanimité au sein des organisations!

Au-delà de son mandat central, le Collectif peut coordonner les stratégies d'action pour les activités du 8 mars. C'est ce qui s'est passé en 1995 et en 2000, avec l'organisation d'actions nationales autour de la marche Du pain et des roses et de la Marche mondiale des femmes.

Dans un esprit de contestation féministe des orientations et politiques du gouvernement libéral, la Fédération des femmes

du Québec a proposé, dès septembre 2003, que cette année le Collectif organise une manifestation nationale, coordonnée avec des actions régionales, afin d'unir les forces du mouvement féministe pour faire entendre notre rejet du modèle de gestion et du projet de société imposés par le gouvernement Charest. Certaines féministes se rappelleront des manifestations du 8 mars hautement politiques et revendicatrices des années 1970 et début 1980-: «Ménagères et travailleuses, même ennemi, même combat» scandait-t-on d'une même voix! Mais cela faisait 20 ans que le 8 mars n'avait pas

«Nous portons le rêve d'une société d'égalité et de solidarité. Nous avons la capacité et la détermination de réaliser ce rêve. Ensemble tout est possible!»

Conclusion du *Manifeste de la riposte des femmes*

agi comme catalyseur, comme moment de mobilisation pour l'ensemble des femmes du Québec sur des éléments de conjoncture. Parions que ce ne sera pas le dernier!

Des manifestations partout au Québec

Les 7 et 8 mars dernier à Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski et New Richmond, nous avons été plus de 13 000 femmes et hommes à prendre les rues pour dénoncer les reculs subis par les femmes depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Charest, pour exiger un changement de cap immédiat et pour présenter cinq grandes revendications-unitaires pour riposter, contrer la

pauvreté, faire respecter les droits du travail, atteindre enfin l'équité salariale, obtenir une véritable politique familiale et, enfin, pour maintenir les objectifs et les missions des organismes gouvernementaux voués à la défense des droits des femmes. Ces cinq revendications conjointes sont-:

La mise en application immédiate du plan d'action de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion* assorti des argents nécessaires.

Le respect intégral de ces droits fondamentaux que sont le droit à la syndicalisation, le droit à la négociation, le droit de grève, le droit au libre choix de son syndicat; ainsi que la révision des orientations pour mieux encadrer le recours à la sous-traitance dans le respect des acquis du Code du travail.

La pleine application de la loi sur l'équité salariale et l'attribution de toutes les ressources nécessaires à la Commission d'équité salariale pour accomplir son mandat, en particulier auprès des femmes les plus vulnérables. La conclusion de bonne foi des travaux sur l'équité salariale pour les travailleuses du secteur public dans le respect de la loi.

Que le gouvernement Charest développe avec nous une véritable politique familiale et y consacre immédiatement les argents nécessaires. Qu'il démontre une volonté inébranlable de rapatrier l'argent du fédéral indispensable à l'application du régime québécois d'assurance parentale.

La nomination d'une ministre à la condition féminine et le maintien des missions

et des objectifs des organismes voués à la défense des droits des femmes accompagnés des budgets nécessaires à leur réalisation.

Le Manifeste de la riposte des femmes:- un outil d'éducation populaire et d'action politique pour les femmes du Québec

Allant plus loin que la simple formulation de revendications consensuelles, les membres du Collectif ont rédigé le *Manifeste de la riposte des femmes* qui dénonce les reculs subis par les femmes depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral et met en contexte chacune des revendications en la plaçant dans un projet de société féministe.

Nous souhaitons que ce manifeste continue d'être utilisé par les femmes du Québec comme outil de réflexion et de mobilisation pour exiger du gouvernement qu'il mette nos revendications en application. Nous vous invitons à lire le Manifeste, à le diffuser, à l'utiliser comme outil d'éducation populaire, à vous en servir dans vos négociations et vos actions politiques, à le mettre à jour suivant l'évolution de la conjoncture... Le manifeste peut être téléchargé à partir du site web de la FFQ-: <http://ffq.qc.ca/actions/8mars2004-manifeste.html>.

Un 8 mars blanc comme neige!!! Quelques leçons à tirer

Des groupes de femmes des communautés culturelles «minoritaires» nous ont fait remarquer la «pâleur» généralisée des porte-parole... 13/13 Blanches et Blancs sur la scène! Aucune femme des communautés culturelles! Aussi, ces femmes ont fortement déploré — et avec raison — la quasi-absence de contenus spécifiques aux enjeux des femmes des communautés culturelles dans le Manifeste. Ces critiques face au manque de

diversité — et par conséquent de représentativité — ont été accueillies très humblement par la FFQ qui a, par la suite, rencontré ces groupes pour tenter de dessiner des pistes de solutions pour les années à venir. L'une des pistes envisagées est d'ajouter une organisation membre au Collectif 8 mars. Cette organisation y représenterait les femmes des communautés culturelles. C'est la proposition qui sera amenée au Collectif par la FFQ. La leçon est tirée!

La riposte se poursuit... pour des 8 mars politiques!

Vingt ans ne s'écouleront pas d'ici au prochain 8 mars contestataire! Nous croyons que l'expérience de cette année montre la force politique que l'on peut bâtir autour d'une

action nationale du 8 mars et atteste de la nécessité de poursuivre dans cette direction. 2005 nous réserve un 8 mars branché sur les femmes du monde, avec les activités de la Marche mondiale des femmes cette année-là. Restez à l'affût, le mouvement des femmes n'est pas prêt de retourner au placard!

Coude à coude, sans relâche, pas question que les femmes lâchent! Féministes du Québec, mêmes ennemis, mêmes combats... dans toutes leurs diversités!

Barbara Legault

*responsable de la mobilisation
Fédération des femmes du Québec*

Des outils pour mieux vous préparer à la commission parlementaire

portant sur le concept d'égalité
et la politique en condition féminine

Plate-forme électorale féministe du Groupe des 13, mars 2003

Document disponible sur le site Internet de la FFQ : www.ffq.qc.ca

Quelques réflexions sur l'avenir du Conseil du statut de la femme et du secrétariat à la condition féminine : Document de réflexion présenté aux groupes de femmes par le Groupe des 13, rédigé par Gisèle Bourret, décembre 2003

Disponible sur le site internet de la FFQ-: www.ffq.qc.ca

Fiches de réflexion pour la Journée préparatoire à la Commission parlementaire portant sur le concept d'égalité et la politique en condition féminine, 25 mai 2004, rédigées par Louise Brossard

Document disponible sur le site Internet de la FFQ-: www.ffq.qc.ca

Vous pouvez aussi communiquer directement avec Marie Leahey, coordonnatrice du comité Femmes et développement régional du CRDÎM, qui a participé activement à l'organisation de la rencontre du 25 mai : mleahey@credemontreal.org.

Le contrôle juridique des sites haineux envers les femmes

LE *BACKLASH* ANTIFÉMINISTE SE MANIFESTE de différentes façons. Entre autres, depuis les années 1990, on assiste à la mise en ligne de sites Web «masculinistes» dédiés à la promotion des droits des pères et des hommes. Certains de ces sites sont en réaction contre les acquis des femmes, les groupes de femmes, le mouvement féministe et les femmes en général. Selon une recherche québécoise menée par Bouchard, Boily et Proulx (2003)¹, de nombreux groupes «masculinistes» se servent d'Internet pour s'implanter, s'ancrer et présenter un discours haineux et souvent violent à l'endroit des féministes et des femmes. Ces chercheuses expliquent comment se structure ce type de discours «masculiniste», quelle en est la teneur, et identifient des groupes qui le portent. Ce discours attire l'attention des médias et est de plus en plus diffusé dans la société. Toutefois, à notre connaissance, aucune étude canadienne n'a analysé la législation canadienne en fonction de ce problème en essor. Il est donc essentiel d'analyser les réponses juridiques pouvant enrayer cette nouvelle forme de violence publique envers les femmes.

Aussi, Relais-femmes a-t-il accepté de se joindre à M^e Louise Langevin² pour présenter un projet de recherche dans le cadre des petits projets de recherche de Résovi, l'Alliance de recherche université/communauté du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF).

Dans la recherche, nous nous proposons d'analyser les réponses du droit canadien pour encadrer le contenu des sites Web haineux³ envers les femmes afin de déterminer si le système judiciaire

canadien est en mesure d'encadrer le contenu de ces sites et d'empêcher leur prolifération.

Cette analyse soulève les questions suivantes : qu'est-ce qu'un site Web haineux au plan légal? Où s'arrête la liberté d'expression et où commence la propagande haineuse? Quelles sont les législations canadiennes pouvant encadrer le contenu des sites Web haineux envers les femmes? Quels sont les avantages et les limites de telles lois? La question de la violence envers les femmes dans ce domaine est-elle prise en compte par le droit? Le présent projet de recherche tentera de répondre à ces questions par le biais des objectifs suivants.

Objectif général du projet de recherche

Analyser la réponse du droit canadien pour encadrer le contenu des sites Web haineux envers les femmes afin de déterminer si le système judiciaire canadien est en mesure de contrôler ces sites et d'empêcher leur prolifération.

Objectifs spécifiques

- Déterminer ce qu'est, au plan légal, un site Web haineux.
- Identifier les lois, la jurisprudence et la doctrine canadiennes visant à encadrer le contenu des sites Web haineux envers les femmes.
- Identifier les avantages et les limites des lois canadiennes visant à encadrer le contenu des sites Web haineux envers les femmes.
- Mettre en lumière les difficultés particulières, entraînées par l'internationalité de ce moyen de communication, qui interfèrent dans l'enca-

drement du contenu de sites Web haineux envers les femmes.

- Identifier des pistes de changement législatif ou de recherche reliées à ce problème.

La présente recherche touche plusieurs domaines du droit : le droit criminel, le droit à la liberté d'expression, le droit à l'égalité, le droit au respect de la réputation et la responsabilité civile. Elle touche à la fois le droit public, de compétence fédérale, et le droit privé, de compétence provinciale.

Retombées anticipées du projet

Les résultats de la recherche déboucheront sur des recommandations qui seront adressées aux législateurs, aux élu-e-s et aux tribunaux. Ces recommandations permettront de modifier ou d'adapter les lois actuelles en fonction de ce nouveau problème.

De plus, les résultats de recherche pourront nous être utiles pour faire pression auprès des élu-e-s.

Nous vous tiendrons au courant du développement de la recherche dans les prochains mois.

1 Pierrette Bouchard, Isabelle Boily et Marie-Claude Proulx. 2003. *La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes*. Ottawa. Condition féminine Canada.

2 Louise Langevin est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval et membre du Barreau du Québec.

3 Ces sites Web haineux peuvent être considérés comme une forme de violence envers l'ensemble des femmes et particulièrement celles féministes, ou, à tout le moins, un lieu où l'on incite à la violence envers celles-ci.

Le Beau risque

et le syndrome de la «réunionite aiguë»

EN AVRIL 1997, L'ÉQUIPE DE TRAVAIL ET le conseil d'administration du Centre des femmes l'Héritage amorcent une réflexion sur le temps de travail qui est consacré aux «réunions». Le Centre est situé en milieu rural dans la région de la Mauricie et l'organisme est alors impliqué dans 22 lieux de concertation aux niveaux local, régional et provincial.

La première année a surtout consisté en un travail d'échange d'informations dans le but que toutes saisissent bien le portrait de l'ensemble de ces 22 structures qui appartenaient au mouvement des femmes, au mouvement communautaire et aux structures institutionnelles, partenariales et autres. En avril 1998, une situation mesurée de façon assez juste présente un portrait où le tiers du temps de travail rémunéré par le Centre des femmes est consacré aux activités de concertation, représentation et partenariat ainsi qu'aux tâches associées. Cette mesure a eu l'effet d'une bombe auprès des membres du conseil d'administration et il fut décidé de faire un exercice de «priorisation» afin de «couper».

Un an plus tard, en avril 1999, l'équipe de travail a présenté une nouvelle situation, cette fois-ci mesurée avec davantage de précision et le résultat était demeuré le même, soit toujours le tiers du temps de travail. Pourquoi? Parce que malgré l'exercice de priorisation, nous faisons le constat que de nouvelles structures avaient vu le jour, de nouveaux comités de travail s'étaient créés, des sollicitations d'urgence qualifiées d'incontournables, de nouveaux modes et processus de consultation, etc.

Alors le Centre des femmes l'Héritage prenait la décision de faire «le Beau risque» c'est-à-dire de se retirer de toutes les activités de représentation, concertation et partenariat pour une période de deux ans, soit de septembre 1999 à septembre 2001, et ce, dans le mouvement des femmes, le mouvement communautaire et les structures partenariales. Les objectifs étaient de se recentrer sur notre mission et sur le travail terrain, évaluer nos pratiques et prendre la distance nécessaire afin d'être en mesure au terme de ces deux ans de ne pas retomber dans le même piège de la «réunionite aiguë».

Dans ces deux années de réflexion, soit de 1997 à 1999, les principaux éléments ayant motivé notre décision du «Beau risque» étaient les suivants:-

- ~ Multiplication exponentielle des lieux de concertation, représentation et partenariat.
- ~ Essoufflement permanent et épuisement récurrent de l'équipe de travail.
- ~ Éloignement de notre mission d'éducation populaire, de sensibilisation et de prévention.
- ~ Glissement de notre intervention alternative vers une logique de prestation de services.
- ~ Modification de la notion de militance en celle de bénévolat.
- ~ Affaiblissement du membership en terme de relève, de participation active et d'engagement au processus de changement social.
- ~ Accroissement continu de la

perte de pouvoir politique de l'organisme.

À notre réflexion s'ajoutaient les questions suivantes:-

- ~ Nos structures de concertation communautaire ne vivent-elles pas la même réalité que nous?
- ~ Nos structures de concertation communautaire ne sont-elles pas contraintes d'adapter les sujets d'échange et les ordres du jour aux réalités de nos autres types de concertation et de partenariat?
- ~ Nos espaces communautaires de réflexion, d'analyse, de partage des pratiques et de développement des solidarités n'en sont-ils pas à s'amenuiser comme une peau de chagrin en raison d'un manque toujours grandissant de temps et de ressources?
- ~ Nos légitimes mandats communautaires de revendication ne s'exercent-ils pas toujours davantage que par les seules et les seuls permanentes et permanents des organismes, exception faite des pétitions?
- ~ Nos adhésions aux structures de concertation institutionnelles et partenariales, sans contrepartie financière, n'expliquent-elles pas la nouvelle réalité de la vie associative des groupes, ne reflètent-elles pas l'effritement actuel de la démocratie québécoise et n'attestent-elles pas d'une grande injustice en regard de nos vis-à-vis?

(suite en page suivante)

(suite de la page 7)

La première année de notre retrait, soit de novembre 1999 à juin 2000, a été profondément marquée par l'éclatement d'une crise à l'interne. Nous avons développé quelques années auparavant un «point de rencontre» au nord du territoire, à 35 km du Centre des femmes. Nous savions qu'il y avait des choses qui devaient changer dans les modes de fonctionnement de ce point de rencontre et ce fut l'un des problèmes sur lesquels nous voulions travailler pendant notre période de retrait. Nous nous sommes butées à de très fortes résistances au changement souhaité et de là une situation conflictuelle qui a pris d'importantes proportions. Notre grand souci de respecter les règles démocratiques a fait en sorte d'une part que la crise fut longue mais, d'autre part, elle a été entièrement résolue à la satisfaction de toutes les personnes impliquées de près ou de loin.

La deuxième année n'a cependant été marquée que par du positif, de la facilité, du changement aussi, et d'énormes lieux et espaces de consolidation de nos objectifs initiaux. Nous avons, entre autres, accompli un travail terrain sans précédent, créé de multiples alliances nouvelles dans le milieu, doublé notre membership, décentralisé nos actions dans les douze municipalités du territoire, renforcé les liens dans l'équipe de travail et les liens avec le conseil d'administration. Nous avons estimé avoir été mieux informées pendant cette période de retrait car nous avons le temps de lire et de réfléchir à l'information puisque nous sommes demeurées membres de nos regroupements, du mouvement des femmes et du mouvement communautaire. À la fin de

cette période de deux ans de retrait nous avons une sorte de sentiment d'accomplissement jusque-là inconnu.

À notre retour en septembre 2001 nous avons eu le sentiment, toutes structures confondues, qu'à peu près rien n'avait bougé pendant ces deux ans de retrait. Nous avons refait un exercice de priorisation et celui-là nous l'avons réussi. Nos choix se faisaient sur la base de notre plan d'action et sur la base de notre identité première, soit un groupe de femmes en milieu rural. Notre objectif était de réduire de 50 % notre réalité de l'avant «Beau risque». Nous nous sommes donné un outil de compilation et à la fin de la première année, notre objectif était entièrement atteint, ce qui signifie que c'était vraiment une mission possible.

Le grand constat du «Beau risque» c'est que nous baignons, et ceci tous milieux confondus, dans une véritable «culture de la concertation». Comme si nous avions insensiblement intégré que les choses de la vie et les choses dans la vie se font ou se règlent assis autour d'une table à discuter.

La grande prise de conscience du «Beau risque» c'est que les groupes de femmes et les groupes communautaires ont été contraints de couper dans les activités d'éducation pour suivre le rythme de la concertation. Donc de couper dans ce qui nous distingue et fait la particularité première des groupes.

La grande conclusion du «Beau risque» c'est que lorsque la concertation n'est pas centrée sur l'action, elle est stérile dans nos propres mouvements et récupé-

ratrice dans nos participations partenariales. Autrement dit, si la concertation n'est pas centrée sur l'action, en général ça tourne en rond!

Relais-femmes nous a accompagnées tout au long de notre période de retrait de deux ans et a réalisé l'évaluation de cette expérimentation à partir d'une méthodologie spécifique dont des entrevues avec des groupes de discussion (focus groups) et l'analyse de documents internes, les procès-verbaux par exemple. Relais-femmes nous a également accompagnées dans notre nouvel exercice de priorisation après notre retrait de deux ans.

Puis, toujours en collaboration avec Relais-femmes, un rapport écrit de l'expérimentation du «Beau risque» a été réalisé et plus de 500 copies du rapport ont été vendues partout au Québec.

Enfin, Relais-femmes nous a accompagnées dans une tournée dans toutes les régions du Québec pour réaliser des journées d'échange et de réflexion sur l'expérimentation du «Beau risque» auprès des groupes de femmes. Près de 200 femmes ont participé à cette tournée provinciale. L'évaluation laisse clairement ressortir un niveau de satisfaction très élevé et toute l'expérimentation du «Beau risque» a été validée et nullement contestée.

Christine Boulet

Coordonnatrice du Centre des femmes

l'Héritage et membre du conseil

d'administration de Relais-femmes